

Animation & Education

Cet article est issu du Site Internet d'A&E : <http://animeduc.occe.coop>
Pour vous y rendre cliquez-ici



Dossier : « Le fondement de la coopération intermétiers est la négociation et la construction d'accords »

Paru en page(s) : 14-15
dans le No 269 d'A&E

« Le fondement de la coopération intermétiers est la négociation et la construction d'accords »

Faire travailler ensemble des professionnels qui n'ont ni le même langage professionnel, ni la même temporalité, ni les mêmes contraintes hiérarchiques, institutionnelles, administratives, financières... est-ce vraiment possible ? Quelles modifications faut-il opérer pour y parvenir ? Réponse de Corinne Mérini⁽¹⁾.

Animation & Education : L'école du XXI^e siècle, malgré diverses réformes, textes injonctifs prônant l'école pour tous, semble toujours aussi en difficulté pour accueillir des élèves présentant des problématiques éducatives, scolaires, médicales... Selon vos études⁽²⁾ et votre expérience, qu'est-il urgent de mettre en place pour favoriser cette école pour tous ?

Corinne Mérini : Le point de départ de nos études est la notion d'élèves à besoins particuliers. Mais nous considérons avec Serge Thomazet que tous les élèves ont des besoins particuliers. Ces besoins ne sont jamais univoques, ils ne se réduisent pas à des nécessités pédagogiques. Ils sont complexes et rassemblent des problématiques éducatives ou de soin plus globales. Cette complexité solidarise différents acteurs de l'action éducative et justifie la nécessité de travailler ensemble et de coopérer. La base de notre raisonnement est que les besoins étant systémiques, ils doivent être abordés de manière globale et non prédécoupés en termes ou pédagogiques, ou rela-



Corinne Mérini

Membre du laboratoire ACTé de l'université Clermont-Auvergne.

tionnels, ou sociaux voire médicaux. L'école pour tous résulte d'une responsabilité collective qui oblige à mettre en place des espaces de travail intermétiers et donc à repenser les modes de fonctionnement entre les professionnels agissant auprès de l'enfant. La mise en œuvre de tels espaces pour une école réellement inclusive induit trois types d'adaptations : structurelles, organisationnelles et pédagogiques. Les adaptations structurelles concernent toutes les relations qu'il peut y avoir – ou non – entre les acteurs de l'éducation et le monde médical, la famille, le champ social en général pour organiser le travail scolaire de manière différente.

Les résultats de nos études montrent que le traitement systématique de besoins particuliers implique plusieurs niveaux de travail parce c'est une responsabilité partagée qui unit différents acteurs (enseignants, AVS, personnels de santé, parents...). Suite à ce constat, nous avons tenté de conceptualiser les réponses que l'on pouvait apporter aux tensions que ces rapprochements provoquaient. Cette nouvelle façon de penser les relations entre les professionnels nécessite d'aborder les choses à partir d'un nouveau paradigme permettant de construire des situations et des espaces d'intermétiers.

A&E : Construire des situations d'intermétiers, c'est faire travailler ensemble des enseignants, des AVS, des médecins, des éducateurs, des animateurs, des parents... qui n'ont ni le même langage professionnel, ni la même temporalité, ni les mêmes contraintes hiérarchiques ou institutionnelles. Est-ce vraiment possible ?

C.M. : C'est un travail de fond. Cela impose des ajustements et des négociations permanents. Cela suppose en premier lieu, pour chacun des professionnels, de se déplacer de son cœur de métier, à la périphérie de son activité habituelle. Ce déplacement provoque des tensions et induit des effets au niveau des identités et des légitimités : jusqu'où vais-je me déplacer vers l'autre sans qu'il y ait confusion entre les métiers et sans que je lâche mon propre cœur de métier ? Cette situation d'intermétiers est traversée par de nombreux dilemmes, dont celui de temporalité. Chaque métier a un rapport spécifique au temps qui structure son identité professionnelle et ses gestes professionnels. Le

La coopération intermétiers à l'école

Illustration : Freepik.com

temps scolaire est plus étiré que celui du soin. Les familles ont une autre temporalité et demandent des réponses et des résultats immédiats. Il va falloir ajuster les agendas, bien évidemment, pour trouver des temps communs mais la résolution du dilemme va bien au-delà. Elle nécessite d'ajuster les représentations du temps que chaque métier peut avoir, ce qui impacte directement les identités professionnelles.

Ces dilemmes d'identité, de légitimité et de temporalité peuvent être épuisants, du moins dans un premier temps. Changer de pratiques demande des efforts ergonomiques importants mais une fois que l'on a construit et ritualisé d'autres formes de travail, les routines s'installent exactement comme dans le métier d'origine. Il y a des efforts à fournir au départ puis l'on va se doter d'outils communs, d'outils de collaboration (des plateformes dématérialisées d'échanges par exemple). On va s'accorder sur un rythme de rencontres sans se contenter des moments institutionnalisés et le formaliser. On va créer de nouvelles formes de travail et d'organisation permettant de construire ces temps de travail en commun. Le fondement de la coopération intermétiers est la négociation et la construction d'accords. Travailler en situation d'intermétiers nécessite donc une formation permettant d'acquérir des compétences spécifiques (que l'on n'a pas encore parfaitement identifiées), des accompagnements, des principes d'action clairement définis. Cela nécessite également des compétences psycho-sociales personnelles qui ne s'acquiescent pas en formation comme l'empathie, apprendre à faire le deuil de ses propres projets pour laisser une place à l'autre, accepter la différence, etc.



« On va s'accorder sur un rythme de rencontres sans se contenter des moments institutionnalisés et le formaliser. On va créer de nouvelles formes de travail et d'organisation permettant de construire ces temps de travail en commun. »

A&E : À l'énumération de ces dilemmes, tensions ou adaptations nécessaires, on peut se demander si la création d'espaces de travail intermétiers ne relève pas de l'utopie. Connaissez-vous des exemples de coopération intermétiers qui fonctionnent ?

C.M. : Oui bien sûr, il y en a et il y en a beaucoup, sauf que ce sont des micro-situations d'intermétiers. Ce sont des situations extrêmement locales où les professionnels ont construit des routines de travail par affinité, par opportunité, voire par nécessité, et ces équipes perdurent. Ces micro-situations peuvent exister au niveau d'un bassin de formation ou d'emploi, par exemple, mais aussi au niveau d'un territoire qui ne cor-

respond pas aux découpages administratifs de l'Éducation nationale ou du département. Si des micro-situations d'intermétiers se sont mises en place et fonctionnent, c'est parce que les acteurs ont su dépasser les découpages administrativo-financiers qui ne sont pas forcément en adéquation avec les besoins éducatifs locaux et embarrassent le travail collectif. Le travail en situation d'intermétiers nécessite en effet de la flexibilité structurelle, organisationnelle, financière, administrative et professionnelle afin de lever les barrières qui bloquent la coopération entre les différents acteurs de l'école inclusive.

*Interview
Marie-France Rachédi*



1. Membre du laboratoire ACTé de l'université Clermont-Auvergne. Ses principaux thèmes de recherche portent sur le partenariat et l'éducation à la santé.

2. Parmi lesquelles :

- *Faciliter la coopération entre les différents acteurs de l'école inclusive*, Corinne Mérini et Serge Thomazet, Les cahiers des PEP, 2016, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01396323/document> ;

- *Le travail collectif, outil d'une école inclusive ?*, Corinne Mérini et Serge Thomazet, in Questions Vives n°21, 2014, <http://questionsvives.revues.org/1509>